



# GROUP'INFO

Bulletin d'information du Groupement de Parents n° 20

OCTOBRE 2006

En dehors de toute fédération, le Groupement de Parents est constitué de parents d'élèves bénévoles de la maternelle au Collège (des Essarts) et se veut le relais d'information entre les écoles, la Mairie et vous, les parents. Depuis plusieurs années, les parents élus peuvent vous renseigner sur les différents aspects de la vie scolaire de vos enfants, assistent pour vous aux différentes réunions qui concernent la vie des écoles et agissent dans leurs intérêts.

## GROUPEMENT DE PARENTS

(Association loi 1901)

### Effectifs

Les effectifs 2006/2007, début septembre sont :

**Maternelle :** 247 élèves

répartis en 8 classes

**Platanes :** 266 élèves

répartis en 10 classes

**Barantonnerie :** 187 élèves

répartis en 7 classes

**Total primaire :** 700 élèves

répartis en 25 classes

(pour 702 en 2005/2006, répartis en 26 classes)

A ce jour, il manque finalement 14 enfants en élémentaire et 13 enfants en maternelle pour permettre l'ouverture de classes. Voilà pourquoi nous n'avons pas mené l'action annoncée le jour de la rentrée.

Cependant, les classes étant surchargées, le Groupement de Parents a écrit à l'inspectrice de la circonscription pour lui faire part de notre inquiétude quant à la difficulté à enseigner dans de telles conditions. Nous vous tiendrons informés de sa réponse.

Collège : environ 720 collégiens

### Résultat du Brevet des collèges de juin 2006

- **50 % de réussite au brevet blanc** (hausse par rapport à l'année dernière 33 %) Attention ce résultat ne prend pas en compte le suivi continu.
- **87,2 % de réussite au brevet (dont 8 mentions « très bien »)**. Ce très bon résultat est à comparer au taux de réussite national qui est de 78.7%.

**Félicitations à nos collégiens !!!**

### Elections de parents d'élèves

Les élections auront lieu :  
**le samedi 14 octobre 2006**  
**de 8h00 à 12h00.**

Votre vote est important.

N'oubliez pas que, cette année encore, les deux parents peuvent voter (2 bulletins de vote par école et par famille).

### L'informatique en élémentaire

Dans les deux écoles élémentaires (Platanes et Barantonnerie), le Parc informatique continue de s'étendre grâce à la contribution de sociétés qui souhaitent se débarrasser de leurs ordinateurs. Par ailleurs, à l'école des Platanes, le système d'exploitation Linux a été installé.

Ainsi, aux Platanes, à partir du CE2, tous les enfants vont pouvoir accéder en demi groupe à la salle informatique et recevront un enseignement qui leur permettra de se servir d'un traitement de texte, d'insérer des dessins, de faire des recherches sur internet...

## LE DOSSIER DU GROUP'INFO :

### CLSH ou Etude ? ? ?

Votre enfant est en élémentaire et vous ne pouvez pas le récupérer à 16h30 le soir à la sortie de l'école. Se pose alors la question de savoir où l'inscrire : au CLSH ou à l'étude ?

Pour vous aider à faire ce choix, voici les caractéristiques de ces deux structures :

**Le CLSH** est le Centre de Loisirs Sans Hébergement (appelé aussi Centre d'accueil périscolaire, pour le matin, le midi et le soir). Il est situé au 35 rue de Chartres (pour le soir et le mercredi). Pour le matin, l'accueil du CLSH se fait dans les écoles. Il est ouvert de 16h30 à 19h. Les parents peuvent venir chercher leur enfant à l'heure souhaitée, mais bien entendu, avant 19h. Chaque soir à 16h30, les animateurs viennent chercher dans les écoles les enfants inscrits au CLSH pour les emmener au Centre de Loisirs soit à pied, soit en bus. Arrivés au CLSH, ils prennent un goûter. Ensuite, ils peuvent soit participer à une activité (foot, jeux d'extérieur, jeux de société, coloriage, jonglage/cirque à partir du CE2,...), soit décider d'aller faire leurs devoirs dans une pièce réservée à cet effet. Par contre, il y a un nombre limité de places disponibles pour les élèves studieux qui souhaitent faire leurs devoirs. Il peut donc arriver certains soirs (surtout en hiver...) qu'il n'y ait pas de place pour tout le monde. Les enfants sont surveillés, toutefois les devoirs ne sont pas systématiquement contrôlés. Les animateurs du CLSH sont des professionnels, salariés de la Mairie. Il y a un animateur pour 14 élèves en élémentaire et pour 10 élèves en maternelle. Attention, l'activité jonglage/cirque dépend du CLSH, mais est pratiquée au gymnase, en face de l'école des Platanes. Les enfants inscrits à cette activité sont emmenés directement au gymnase et doivent y être récupérés par les parents avant 19h. Il n'y a pas de surcoût pour la participation à cette activité.

Si votre enfant est inscrit au CLSH, vous ne paierez que les jours où il sera effectivement présent, même si vous n'avez pas prévenu la mairie de son absence. Pour une meilleure organisation, il est malgré tout préférable de prévenir la mairie si vous savez à l'avance que votre enfant n'ira pas au Centre de Loisirs un soir.

**L'Etude** est située dans les locaux des deux écoles élémentaires. Les enfants restent donc sur place après l'école. Ils doivent apporter leur goûter, qu'ils prennent dans la cour de récréation entre 16h30 et 17h. L'Etude a lieu de 17h à 18h. Les parents peuvent venir chercher leur enfant avant 17h ou à 18h précises. Il n'y a donc aucune possibilité de récupérer les enfants entre 17h et 18h. Après le goûter, les enfants commencent leurs devoirs. Ils sont surveillés et aidés en cas de difficultés. L'Etude ne garantit pas que tous les devoirs soient terminés, il vous appartient de faire une dernière vérification. Chaque enfant reçoit en début d'année un carnet de liaison spécifique pour l'Etude. Les surveillants sont soit des étudiants, recrutés par la mairie spécifiquement pour cette activité, soit des instituteurs. Ils prennent le temps de vous informer quand votre enfant rencontre une difficulté. Il y a un surveillant pour 10 enfants. Si votre enfant est inscrit à l'Etude, vous paierez pour tous les soirs de la semaine, même s'il n'y va pas certains soirs. Votre participation est forfaitaire et vous engage pour l'année scolaire. Attention, pour inscrire son enfant à l'Etude, il faut nécessairement aller chercher le dossier d'inscription à la mairie. Il n'est pas distribué à l'école.

### Un petit tableau récapitulatif :

	<b>CLSH</b>	<b>Etudes</b>
<b>Lieu</b>	35 Rue de Chartres	Sur place, dans les écoles
<b>Horaires</b>	16h30 / 19h	16h30 / 18h
<b>Goûter</b>	Oui	Non
<b>Devoirs</b>	Si souhaité, sous réserve de place disponible	Obligatoires et surveillés
<b>Carnet de correspondance</b>	Non	Oui
<b>Absence</b>	Jours d'absence non payés	Jours d'absence payés
<b>Encadrement</b>	Animateurs (1 pour 14 élèves en élémentaire et 1 pour 10 élèves en maternelle)	Surveillants (Etudiants / Instituteurs) (1 pour 10 élèves)
<b>Type de tarification</b>	Journalier ou mensuel	Forfait mensuel obligatoire
<b>A titre d'exemple, Tarif forfait mois (1<sup>er</sup> enfant)</b>	De 31€10 à 74€80, en fonction du quotient familial	De 13€80 à 30€80, en fonction du quotient familial
<b>Téléphone</b>	01 34 84 66 66	01 30 46 31 20 (service scolaire de la Mairie)
<b>Responsable</b>	Judex WASSOU	Judex WASSOU

## « MISE EN PERIL » DES SORTIES, VOYAGES OU SEJOURS PEDAGOGIQUES AU COLLEGE

Suite à des réclamations sur l'obligation du respect de la gratuité de l'école soulevé par une association nationale de parents d'élèves, le Recteur a donné des consignes strictes aux équipes enseignantes du collège : **les sorties, voyages ou autres séjours pédagogiques ne seront pas programmés pour l'année 2006 / 2007**, sauf ceux ayant été financés en 2005/2006.

**Le Groupement de Parents trouve cette décision très regrettable** pour deux raisons essentielles :

- Les enseignants avaient remarqué que ce style de travail était très motivant pour les élèves et leurs résultats s'en ressentaient.
- Ces sorties pédagogiques organisées sur le temps scolaire permettaient aux enfants issus de familles défavorisées de partir et de découvrir les mêmes choses que les autres.

Cette décision est d'autant plus dommageable que le collège proposait une aide financière aux familles qui étaient en difficulté (et qui en faisaient la demande) afin que leurs enfants ne soient pas pénalisés et participent à ces sorties. Très souvent, il ne restait à leur charge que les repas de leurs enfants, ce qui représentait un minimum logique.

De leurs côtés, les professeurs regrettent également cette décision. En classe, ils ont informés les élèves des projets de voyage qui avaient été planifiés, mais qui, pour cette raison, sont actuellement suspendus (notamment les séjours linguistiques prévus sous forme d'échange avec des collèges espagnols et anglais).

En attendant qu'une alternative soit proposée aux enseignants et aux élèves, ou qu'un budget soit ouvert au sein du collège, nous ne pouvons que déplorer cette **décision pénalisante pour tous nos enfants**.

### QUELQUES INFOS

- L'agent de sécurité, qui permet à nos enfants de traverser la route en toute sécurité devant les Platanes est maintenant autorisé à dresser des contraventions en cas de stationnement gênant.
- La société de restauration qui gère les repas de la cantine scolaire des 3 écoles du Perray a changé cette année. Après un appel d'offre, c'est la société Yvelines Restauration, qui a été retenue. Les enfants semblent pour le moment très satisfaits des repas proposés.
- Pour faciliter le travail des responsables du CLSH le midi, il est important de prévenir la mairie en cas d'absence de votre enfant à la cantine, y compris le jour même.

### Sécurité aux abords des écoles

Nous tenons à vous rappeler que les parkings devant les écoles sont source de danger pour les enfants.

Aussi, respectons tous ensemble quelques règles de civisme :

- rouler au pas
- respecter les emplacements de parking
- respecter le sens giratoire
- faire particulièrement attention aux enfants à vélo

**Un accident est si vite arrivé !!!**

### Pour nous contacter :

- Présidente (chargée du primaire) : Laurence SAIGOT : 06.80.63.85.29 ou [laurence.saigot.groupement.parents@wanadoo.fr](mailto:laurence.saigot.groupement.parents@wanadoo.fr)
- Vice-présidente (chargée du Collège) : Christine PONCEAU : 01.34.84.10.98
- Secrétaire : Chantal GORECKI : 01.34.84.60.15 ou [chantal.gorecki@wanadoo.fr](mailto:chantal.gorecki@wanadoo.fr)
- Secrétaire adjointe : Blandine FLECHE : 01.34.84.10.80 ou [blandise-cl.fleche@laposte.net](mailto:blandise-cl.fleche@laposte.net)
- Rédactrice du Group'Info : Catherine LANGLET : 01.30.46.33.59
- Trésorière : Sabine CHEMOUNI : 06.62.76.59.92 ou [sabine.chemouni@cegetel.net](mailto:sabine.chemouni@cegetel.net)